



CONSEIL COMMUNAUTAIRE BERRY LOIRE VAUVISE

Du 15 mai 2017 à JUSSY LE CHAUDRIER

Présents : M. CHARACHE Jean-Luc, Président,

Mmes : FRITSCH Monique, HILT Pierrette, JAMET Christine, MARTEAU Christine, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, POULAIN Danièle, VASICEK Monique

MM : CHAPELIER Bruno, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DENOUX Jean-Louis, DOUSSET Jean-Paul, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, GARRAULT Alain, GAUDRY Daniel, LE CAM Olivier, MAUPLIN Jean-Claude, NACCACHE Roger, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël, VILLETTE André.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mr DECOUT Jacques à Mr DELAVault André, Mr MARTINET Bruno à Mr LE CAM Olivier, Mr MASSAY Gérard à Mr DUPREZ Thierry.

A été nommée secrétaire : Mr VIGNEL Joël.

La séance est ouverte à 18 h 05.

M CHARACHE ouvre la séance en remerciant la commune de Jussy le Chaudrier pour son accueil, ainsi que les vice-Présidents pour leur aide durant les 2 dernières semaines où il était absent.

M le Président demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier Conseil Communautaire. Les délégués l'approuvent à l'unanimité.

FPIC

Mr CHARACHE informe le Conseil Communautaire qu'il était prévu initialement de voter la répartition du FPIC pour l'année 2017.

Comme nous n'avons pas encore reçu la notification de la Préfecture, ce vote est reporté au prochain conseil communautaire.

MODIFICATION DES STATUTS DU SMIRTOM DU ST AMANDOIS

Mr le Président expose au conseil communautaire que le comité syndical du SMIRTOM du Saint-Amandois a décidé, dans sa séance du 28 mars dernier, d'engager une modification des statuts du syndicat pour prendre en compte :

- L'adhésion de la CDC Berry Loire Vauvise en représentation-substitution des communes de Lugny Champagne, Sancergues et St Martin des Champs au sein du syndicat.
- L'adhésion de la CDC Loire Nièvre et Bertranges en représentation-substitution de la commune de la Chapelle Montlinard au sein du syndicat.

Il est demandé aux communautés de communes membres de se prononcer sur les modifications statutaires projetées.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

APPROUVE ET ADOPTE, à l'unanimité, les modifications des statuts du SMIRTOM du Saint Amandois.

ADOPTION NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR CDG18

M CHARACHE informe les conseillers communautaires que suite au vote positif des membres du Comité Technique départemental, le centre de gestion du Cher nous propose un nouveau règlement intérieur de sécurité.

Son adoption sera effective après délibération du conseil. Il sera ensuite affiché dans la collectivité ainsi que dans tous les locaux de travail de la communauté de communes.

Après délibération, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le nouveau Règlement Intérieur de Sécurité proposé par le CDG18.

NOUVEAU VOTE TAXE FONCIERE NON BATIE

Monsieur le Président informe les délégués que suite à une erreur sur les premiers taux votés au précédent conseil (taxe foncière non bâti), il est nécessaire de revoter avec les taux corrigés :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017. Elles sont fixées comme suit pour l'année 2017 :

Taxe d'habitation :	1.45 %
Taxe foncière (bâti) :	1.08 %
Taxe foncière (non bâti) :	1.93 % (et non 1.94 %)
CFE :	1.88 %

L'assemblée vote et approuve à l'unanimité l'augmentation des 4 taxes.

OUVERTURE POSTE CADRE A

Mr CHARACHE rappelle aux conseillers communautaires qu'il devient nécessaire de recruter un agent de développement, cadre A, afin d'assurer la direction de la structure, la mise en œuvre des compétences de l'intercommunalité, ainsi que le partenariat avec les acteurs institutionnels du territoire.

Pour cela, un poste d'attaché territorial, cadre A de la fonction publique, doit être créé.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- La création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet, à compter du 15/05/2017.
- De modifier ainsi le tableau des emplois.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

ABSTENTION	8	CONTRE	0	POUR	21
------------	---	--------	---	------	----

OUVERTURE POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur le Président rappelle que le remplacement de Mme DIREITO Olivia, actuellement en congé parental, arrive à sa fin (retour prévu le 1^{er} septembre 2017).

Avec la montée en puissance de la CDC, les différentes prises de compétences actuelles et à venir, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet, afin d'assurer la surcharge de travail.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- La création d'un emploi d'agent administratif à temps complet, à compter du 01/09/2017.
- De modifier ainsi le tableau des emplois.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

STATISTIQUES MSAP

Mr CHARACHE donne à l'ensemble des conseillers, les statistiques concernant la MSaP :

233 dossiers (appels, visites et mails) pour le 1^{er} trimestre 2017, sur toutes les communes de la CDC, ainsi que 19 hors CDC.

Il rappelle que Mme ANTONIAZZI Catherine, en charge de la Maison des Services au Public (MSaP), reste à la disposition de tous pour expliquer son travail.

QUESTION DIVERSES

- SPANC : Mr VILLETTE André, informe que nous avons changé de prestataire concernant les demandes de contrôles sur les assainissements neufs ou à réhabiliter.
C'est la société MD CONCEPT de Jussy le Chaudrier qui sera en charge d'effectuer ces diagnostics, à compter du 1^{er} mai 2017.
Les tarifs pour les usagers restent inchangés.
- OM : Mr NACCACHE informe que l'appel d'offre concernant la recherche d'un nouveau prestataire pour le ramassage des Ordures Ménagères sera lancé courant de l'été, pour le 1^{er} janvier 2018.
- INAUGURATION BOUCLE CYCLABLE : Mme VASICEK Monique informe que l'inauguration aura lieu le samedi 24 juin 2017 à partir de 10h30, à Argenvières, avec diverses animations (Les Vélomanes, etc...).
Une demande de subvention a été faite par la commune d'Argenvières au conseil départemental, mais aucune de réponse n'a été faite au jour d'aujourd'hui.
- EMPRUNT CDC : Un récapitulatif des diverses propositions de prêts de 3 banques différentes sera présenté au prochain conseil communautaire.
- MSP : l'appel d'offre pour la construction de la maison de santé, est lancé. Date limite de remise des offres : le 9 juin 2017 à 16h.
- JACHERES FLEURIES : Un mail sera envoyé dans toutes les communes dès réception des commandes à la CDC.
- VIDEOSURVEILLANCE : rdv avec Cher Ingénierie des Territoires le 31 mai 2017 afin de mettre en place un appel d'offre.
- BORNE ELECTRIQUE : Nous sommes dans l'attente du branchement de la borne par le fournisseur d'électricité.
- NUMERIQUE : Mr DEBONO Yves informe que les pylônes sont terminés, et que des réunions publiques sont à venir.
Il informe également que OZONE Radio propose un débit jusqu'à 20 méga.
- GYMNASE : Mr VIGNEL Joël informe que la commission gymnase se réunira le 15 juin 2017 à 18h.

La prochaine réunion de Conseil Communautaire aura lieu le lundi 3 juillet 2017 à 18h00 à Lugny Champagne.
La séance est levée à 19 h 10.

*Compte-rendu certifié conforme par le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE pour être affiché
Le 03 juillet 2017 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE
Jean-Luc CHARACHE*